

député à eu le malheur de rallier à ses propositions tantôt des minorités imposantes, tantôt la majorité elle-même, toutes les fois qu'il est monté à la tribune pour soutenir, avec une connaissance de cause parfaite et une modération remarquable, le idéal de liberté et d'économie. Puis, M. Lambrécht a eu le malheur de préparer un échec à M. Haussmann dans la question du cimetière Montmartre, tout comme M. de Jouvencel a eu l'infortune de faire le rapport sur la dotation de Polikao; aussi partage-t-il avec cet honorable candidat le tort inévitable aux hommes indépendants, d'appeler sur lui toutes les mauvaises humeurs de l'administration.

Pourtant, il est évidemment difficile de trouver de bonnes armes pour combattre efficacement un adversaire dont la compétence, la loyauté et le talent sont incontestés dans le pays. Aussi a-t-on recouru aux armes mauvaises de toutes sortes. Ne pouvant représenter M. Lambrécht comme un ennemi de la propriété, de la famille et de la religion, on le donne pour un partisan de l'ancien régime, des dîmes et des corvées. On a déterré, exprès pour lui, le fameux amendement des 56 qui, en 1865, proposait la révision des articles 826 et 827 du Code Napoléon, relatifs à la liberté de tester. « Vous le voyez bien, c'est le droit d'aînesse qu'on veut rétablir », s'écrie le fougueux journaliste officiel, envoyé tout exprès sur les lieux pour apprendre aux habitants de Douai, Somain, Marchiennes et autres lieux les intérêts de leur arrondissement, et le vrai caractère des hommes qui vivent parmi eux depuis cinquante ans.

Voilà donc, s'il faut en croire ce champion inconnu d'une cause désespérée, voilà donc M. Lambrécht, ainsi que MM. Hénon, Marmier et Belhmont, de l'extrême gauche, transformés en réactionnaires, et coupables de tentatives pour rétablir l'ancien régime ! On n'en croit pas ses yeux lorsqu'on lit de pareilles énormités, nous affions dire pareils démentis donnés à l'évidence. On veut donc oublier à toute force que M. Lambrécht a expressément déclaré qu'il était « contraire à la liberté de tester, et même à l'augmentation de la quotité disponible », et qu'il entendait seulement laisser au père la liberté de laisser indivise une partie immobilière de sa fortune, tout en conservant des parts égales de la totalité de son avoir à ses enfants. On imagine difficilement ce qu'il peut y avoir là d'attentatoire aux principes de 89. Mais quand même M. Lambrécht serait partisan de la liberté de tester, — ce qui n'est pas, — serait-il pour cela moins démocrate ? Les démocrates officiels et patentés ne se doutent donc pas que la grande République démocratique des États-Unis admet la liberté de tester dans toute son étendue, et que la jeune école libérale de France, qui suit les errements de la démocratie américaine, ne l'exclut nullement ? *Ad uno discimus omnes*. Il serait trop long et trop fastidieux, disons-le, d'énumérer et de réfuter toutes les étranges accusations dirigées contre M. Lambrécht et qui, toutes, portent le même caractère. Dirons-nous qu'on accuse l'honorable député sortant d'être un ennemi du progrès, de n'avoir rien fait pour l'agriculture, de s'être montré hostile au projet de voie ferrée qui doit relier Somain et Roubaix par Marchiennes et Orchies ? Il serait inutile d'ailleurs d'y insister ; car les populations du Nord, qui connaissent M. Lambrécht depuis de longues années, ont déjà, avec leur bon sens proverbial, fait bonne justice de ces dénigrement, et il ne sera pas dit qu'un député satisfait de 1851, un député dont le mutisme n'était égalé que par sa docilité, vaincu d'ailleurs au scrutin de 1863, abandonné par l'administration elle-même, qu'il trouva en 1867, insuffisant pour les fonctions de conseiller général, l'empêtera sur un candidat qui vient de faire ses preuves et qui, pendant six ans, étroitement uni à ses collègues libéraux du Nord

et du Pas-de-Calais, n'a cessé d'opposer, non pas, certes, à la dynastie, mais aux entraînements de gouvernement personnel, ses votes, sa voix et sa légitime influence.

Un électeur de Somain, bien placé pour juger de mouvement électoral dans la 5<sup>e</sup> circonscription, nous transmit à l'instinct les meilleures nouvelles en ce qui concerne la candidature de M. Lambrécht. L'honorable candidat a obtenu le plus grand succès dans une réunion électorale tenue à Marchiennes le 9 mai : des salves d'applaudissements enthousiastes ont salué le commencement et le fin de son discours. M. Lambrécht a fait bonne et prompte justice des insinuations malveillantes à l'aide desquelles on essaye de le desservir auprès des électeurs qui l'ont envoyé à la Chambre en 1863. Ce qui est en lui dans ses procédés de simples manœuvres électorales, et ce qui n'étonnera personne, — leurs rangs se sont grossis d'une foule d'électeurs hésitants, que la vue de l'acharnement avec lequel l'administration combat M. Lambrécht a jetés décidément dans le camp de l'honorable candidat.

M. Choque, candidat officiel, ne s'est point rendu à l'invitation qui lui avait été adressée, de se rendre à Marchiennes pour y répondre, dans une réunion publique électorale, aux interpellations des électeurs dont il sollicite les suffrages. Sans doute, l'honorable candidat a craint un débat contradictoire entre lui et son futur vainqueur, dont l'écrasante supériorité ne laissait aucun doute sur l'issue de cette joute oratoire. Le scrutin de dimanche et de lundi prochains lui prouvera que ses craintes étaient fondées. Les sept huitièmes des électeurs du canton de Marchiennes voteront pour M. Lambrécht. Voilà qui paraît certain : Somain votera comme un seul homme pour l'honorable candidat, à l'exception de ses édiles et des fonctionnaires aux attaches officielles. La majorité des voix du canton d'Orchies semble également acquise à M. Lambrécht. Le canton d'Arleux seul essaiera de renvoyer M. Choque à la Chambre ; si l'on y joint quelques communes environnantes, on aura une idée assez juste du nombre de suffrages possibles pour le candidat officiel.

La candidature de M. Bodin fait chaque jour des progrès dans la 6<sup>e</sup> circonscription et il y a maintenant lieu d'espérer qu'elle l'emportera sur celle de M. d'Havrincourt, député sortant et chambellan de l'Empereur. M. Bodin vient de donner un exemple rare de respect pour l'indépendance du vote. Administrateur du chemin de fer du Nord et des mines d'Anzin, il a adressé aux ouvriers de ces deux grandes compagnies une circulaire dans laquelle il leur dit : « Il est possible qu'on vous ait recommandé ma candidature ; ne tenez aucun compte de ces recommandations ; vous êtes libres, entièrement libres de voter selon vos opinions et vos préférences ; ne consultez que votre conscience, et si vous votez pour moi, je désire ne tenir vos suffrages que de votre adhésion volontaire aux opinions que je professe. » Ce n'est pas un candidat officiel qui s'exprimerait ainsi.

La 7<sup>e</sup> circonscription est le théâtre de la lutte mémorable que se livrent deux candidats officiels célèbres, entre lesquels M. le préfet Saint-Paul garde, d'assez mauvaise grâce, la neutralité qui lui est commandée par le ministre de l'intérieur. C'est que l'un de ces candidats est M. Pinard, et M. de Saint-Paul n'est pas précisément l'ami de M. Pinard, qui de son côté est loin d'être lui aussi l'ami de M. de Saint-Paul.

Qui l'emportera de M. Pinard ou de M. Stiévenart-Bethune, député sortant ? On ne sait. M. Pinard lui-même, l'ancien ministre, devient pour ainsi dire forcément et malgré lui, opposant, grâce à l'appui que l'administration départementale, dirigée par l'ex secrétaire général du ministre, donne assez ouvertement à M. Stiévenart, lequel, jadis nommé avec le

concours de l'opposition, a, on ne le sait que trop, presque constamment voté avec la majorité la plus aveugle, délaissant ainsi ses collègues de l'opposition modérée. Par suite de cette attitude de l'administration, les adversaires d'hier de M. Pinard sont tentés de faire cause commune avec lui contre le candidat officiel, et de délaisser un troisième candidat, M. Chappelier, qui est indépendant, mais qui a si peu de chances qu'il se retirera, dit-on, avant l'élection. Nous avouons franchement que la candidature de M. Pinard a toutes nos sympathies ; elle aura celles de tous ceux qui, par goût, aiment les situations bien tranchées, bien franches. Nous venons de lire la circulaire de l'honorable candidat ; elle est remarquable à tous égards. Pas d'ambiguïtés possibles, pas de doutes permis ; tout est dit franc et sec : on devine le procureur général. En nommant M. Pinard, les électeurs de l'arrondissement de Cambrai ne pourront arguer plus tard de supercherie ; ils savent dès maintenant qu'ils voteront pour l'ami respectueux de l'Empereur et pour le plus ferme soutien de la dynastie impériale ; mais qu'ils n'oublient pas, en revanche, que M. Pinard est indépendant et qu'il a fait preuve d'une dignité civique dont on voit de nos jours peu d'exemples en quittant le ministère aussi peu lité qu'il y était arrivé.

Mais si M. de Saint-Paul ne patronne pas celui dont il était naguère le subordonné, M. Pinard se patronne lui-même avec une activité qu'on ne lui aurait pas soupçonnée. Il ne cesse de courir à travers champs, de commune en commune. Mais tout n'est pas rose dans la chasse aux électeurs, et les visites deviennent souvent de véritables corvées. On nous écrit de Douai que, dans la commune de Noyelles, le maire lui dit : « Vous allez accepter un verre de bière, monsieur Pinard. — Mais je ne bois jamais de bière. — Tant pis, reprit le maire, vous ne pouvez pas représenter notre pays sans cela. » Et bien, soit ; je prendrai une chope, dit l'ancien ministre. Et M. Pinard, entrant au cabaret, trinqua avec les paysans qui s'y trouvaient ; il fit même un discours qui fut très-applaudi. M. Pinard a beaucoup de talent et manie fort bien la parole, on le sait ; mais une salle d'estaminet de village n'est pas la tribune, et l'on y est exposé à des interruptions qui sont parfois peu parlementaires, témoin celle de l'un des assistants qui s'écria : Pinard a m... déguisé la vérité. L'ancien ministre pourrait bien entrer de haute lutte à la Chambre ; le clerc du diocèse de Cambrai soutient sa candidature. On le voit : à défaut de Saint-Paul, M. Pinard aura pour lui Saint-Pierre... C'est un mot que l'on prête au vénérable archevêque de Cambrai. Nous saurons bientôt lequel de ces deux patrons est le meilleur.

Les nouvelles que nous recevons de la 9<sup>e</sup> circonscription, où M. Guillemin, bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avènes, pose sa candidature indépendante contre la candidature officielle, de M. Hamoir, nous montrent la démocratie radicale de cet arrondissement, luttant sans grand espoir et contre la pression administrative et contre la torpeur des populations de la campagne, aux yeux desquelles, l'honorable M. Hamoir est le *ne plus ultra* des députés. Mais il nous arrive d'excellentes nouvelles de la 8<sup>e</sup> circonscription, où la candidature libérale de M. Corne l'emportera, nous l'espérons fermement, sur la candidature officielle de M. Seydoux : nous la recommandons à tous nos amis, et nous comptons qu'ils n'hésiteront pas à la porter de préférence à la candidature officielle. Au point de vue des principes politiques, ils doivent repousser M. Seydoux, parce qu'il est inféodé à la politique gouvernementale, hostile par conséquent au gouvernement du pays par le pays. Au point de vue religieux, ils se souviendront que le candidat officiel a voté contre le pouvoir temporel de la papauté, chaque fois que cette question

s'est posée devant le Corps législatif, notamment lors des fameux votes de 51 et de 85.

M. Corne donne au contraire toutes les garanties politiques. Ses compatriotes les Douaisiens, le savent bien. Il a un passé républicain, mais il est de ces esprits libéraux qui professent un respect sincère pour tous les droits. Il veut la liberté, mais il la veut pour tous. Député avant 1848, M. de Montalembert lui a rendu toute justice qu'il fut le premier et longtemps le seul député de la gauche libérale à réclamer la *liberté d'enseignement*. Nous comptons donc qu'il n'y aura pas d'hésitation, et que toutes les voix indépendantes se portant sur cette candidature sincèrement libérale, elle sortira victorieuse de l'urne du scrutin. Ce souhait, ce vœu que nous formons à l'endroit de la candidature de M. Corne, nous l'émettons pareillement pour celles de MM. Bodin et Lambrécht, évidemment, que nous sommes que ces honorables candidats, s'ils sont élus, font siéger à la Chambre à côté des Jules Brame, des Pichon et des Kolb-Bernard, dont ils seront les dignes émules.

CH. NURDEL.

### CHRONIQUE LOCALE.

#### Les manifestations politiques dans la quatrième circonscription du Nord.

Nos populations témoignent de plus en plus de leurs aspirations libérales et de leur énergique volonté de voir les traités de commerce modifiés dans un sens plus national. Partout les sympathies dont la candidature de M. Jules Brame est l'objet, s'affirment par des démonstrations non équivoques. Les corps constitués eux-mêmes s'associent au mouvement. On trouvera plus loin les détails que nous fournirait l'*Indicateur de Tourcoing* sur la démarche faite près de l'honorable candidat par la Chambre consultative de Tourcoing. De son côté, la Chambre consultative de Roubaix, qui a déjà voté des remerciements à M. Brame, s'est transportée en corps cette après-midi au château de Beaumont. Dans notre prochain numéro, nous rendrons compte de la réception.

Nous avons hâte d'arriver à la grande manifestation dont la soirée d'aujourd'hui a été témoin, manifestation sans précédent dans nos annales locales et telle qu'on en voit seulement en Angleterre et en Amérique.

A quatre heures, les présidents des sociétés de Roubaix et de Wattrelos, les doyens de toutes nos manufactures, accompagnés de la Grande-Harmonie et des deux musiques de Wattrelos, se réunissent rue Pavée, au Cercle de la Société chorale pour de là se rendre chez M. Jules Brame, au château de Beaumont. Mais la pluie qui ne cessait de tomber pouvait empêcher un certain nombre de personnes d'accompagner la députation, on désigna quatre délégués qui se rendirent à Beaumont et prièrent M. Brame de vouloir bien venir à Roubaix.

La députation et les sociétés de musique allèrent à la rencontre de l'honorable candidat jusqu'à la rue de Lille et l'accueillirent par des chaleureuses acclamations bientôt répétées par la foule considérable qui était échelonnée le long de la rue Neuve. Ces acclamations se renouvelèrent sur tout le parcours jusqu'à l'Hôtel-de-Ville qui fut envahi par un grand nombre de personnes de toutes conditions. Celles qui ne purent y pénétrer — et le nombre en fut considérable — demeurèrent sur la Grand-Place qui, malgré une pluie torrentielle, était couverte sur toute son étendue.

Sur le péristyle, M. Jean-Baptiste Dubucq adressa à M. Jules Brame le discours suivant :

Monsieur Brame,

« Lorsque j'y a douze ans, nous vous confîames pour la première fois le mandat qui devait vous faire entrer dans l'Assemblée des représentants du pays, nous savions que vous ne failliriez jamais à votre mission, que toujours vous vous montreriez le dévoué défenseur de notre industrie et des intérêts généraux de la 4<sup>e</sup> circonscription du Nord.

« Notre confiance n'a pas été trompée.

« De fatals traités, conclus sans la participation des pouvoirs élus du pays, sont venus arrêter le magnifique essor de l'industrie roubaissienne, compromettre son avenir et celui de tous nos travailleurs.

« Notre cause, la cause de l'industrie française, a trouvé en vous un appui constant.

« Par votre parole éloquente, vous avez porté à la tribune nationale nos plaintes si légitimes, exposé aux yeux du pays nos souffrances méritées.

« Sans vous laisser jamais devant l'hostilité des uns, l'indifférence des autres, vous êtes courageusement demeuré sur la brèche ; et, grâce à vos efforts, grâce à ceux de quelques-uns de vos éminents collègues, dont les noms nous sont chers, nous pouvons espérer que, reconnaissant enfin l'erreur où l'ont entraîné de funestes théories, le gouvernement voudra bientôt nous aider à recouvrer notre prospérité passée.

« Nous n'oublions pas non plus que, par vos votes, vous avez toujours revendiqué les libertés politiques et religieuses dont plus que jamais nous pouvons apprécier le prix.

« Monsieur Brame,

« Les habitants de Roubaix et de Wattrelos se sont spontanément cotisés pour vous offrir une médaille d'or, que nous vous prions d'accepter comme le témoignage de la reconnaissance impérissable de la 4<sup>e</sup> circonscription du Nord, et spécialement de notre grande cité.

« Soyez assuré aussi que nos votes sont à jamais acquis au candidat indépendant, au défenseur de l'industrie nationale ! »

Ce discours fut accueilli par de chaleureux applaudissements et les cris mille fois répétés de : *Vive Jules Brame* ! M. Brame, visiblement ému, s'exprima en ces termes :

« Monsieur le président,

« Messieurs les délégués,

« Messieurs les électeurs,

« Avant de répondre au discours qui vient d'être prononcé en votre nom, permettez-moi de vous dire combien je suis profondément ému de l'honneur que vous voulez bien me faire. Les habitants de la 4<sup>e</sup> circonscription prennent aujourd'hui une initiative sans exemple jusqu'à ce jour. Ils daignent quitter leurs travaux et venir, dans un concourse unanime, sans esprit de parti, patrons et ouvriers de l'industrie roubaissienne, déclarer à leur ancien député qu'ils ont été satisfaits de la manière dont il a rempli son mandat. (Très-bien ! Très-bien ! Vive Jules Brame !)

« Cette démarche peut avoir des résultats immenses, car elle apprendra au monde politique que les populations reprennent leurs anciens droits et peuvent elles-mêmes décerner les plus enviables et les plus sérieuses récompenses. (Oui ! Oui ! C'est vrai !)

« Il y a 42 années, lorsque pour la première fois j'ai sollicité vos suffrages et l'honneur de vous représenter au Corps législatif, rien ne nous faisait présumer encore les dévouements qui devaient atteindre nos industries, ni les luttes nombreuses qu'il faudrait subir pour éclairer le gouvernement et obtenir une légitime réparation.

« Mais si les résultats acquis à la tribune par cette petite phalange d'amis à la tête desquels Poyer-Quertier et moi nous nous trouvons, n'ont pas encore été traduits en pratique, il est incontestable que nos instances et justes réclamations soutenues par vos encouragements, sont venues ébranler les dispositions du gouvernement lui-même et modifier avantageusement les sentiments de la presse à notre égard. Pour que ces résultats, déjà considérables, soient complets, nous ne reculerons devant aucun sacrifice, devant aucun effort, devant aucune aide. (Bravo ! Bravo ! très-bien ! très-bien !)

« Je vous remercie, Messieurs, d'avoir bien voulu m'accorder votre approbation pour mes votes libéraux. Je suis convaincu que notre pays ne peut devoir qu'à la liberté le développement de sa grandeur et de sa puissance. (Oui ! Oui ! Vive la liberté ! vive Jules Brame !) Si nous avions eu la liberté de nous prononcer, nous n'aurions sans doute pu voir surgir les traités de commerce, nous aurions évité les guerres lointaines, l'effusion de sang, l'augmentation de l'armée et des impôts ; vos travaux ne seraient pas troublés par ces bruits de bataille qui compro-

ment en fronçant le sourcil, comme s'il s'en fût voulu à lui-même pour ces simples paroles, imprudemment prononcées.

Mademoiselle Moyrier est à la vérité fort bien, répondit tranquillement M. de Valléon. Cependant ne perd-elle pas un peu de côté de votre charmante Violette ?

« Que voilà bien un propos de troubadour grail ! s'écria le marquis, qui semblait être apaisé. Ah ? jeune homme puissiez-vous être ainsi toujours : n'avoir d'oreilles et d'yeux, d'admiration et d'amour que pour les perfections de la dame de votre cœur de la femme choisie et aimée !

Le hasard voulut cependant que Guy de Valléon, dans le cours de cette même soirée, rendit un hommage éclatant et spontané et très-sincère, à l'élégance de type et à la noblesse de traits de mademoiselle Moyrier. Elle venait, pour accompagner Violette chantant une romance, de s'asseoir au piano, au dessus duquel se trouvait précisément placé le portrait d'une grande dame, de l'aristocratie de la noblesse, dont, vers 1760, la Bretagne et Versailles à la fois admiraient les traits et la beauté. Guy de Valléon avait naturellement les yeux fixés sur le joli groupe placé au piano ; un instant, ses regards s'arrêtèrent sur le portrait, et aussitôt il fut frappé de la ressemblance qui existait entre la belle marquise blonde et poudrée et fardée, souriant sur la toile, et la jeune institutrice, plus pâle, plus grave, qui suivait, d'un regard distrait, les mélodieux arpèges de la romance.

« En vérité, monsieur le marquis, vous avez raison, dit-il, voyez donc ce portrait... On dirait que mademoiselle Louise

lui ressemble.

M. de Kervélan se leva, s'approcha fort sérieux, examinant tour à tour le visage pâle de la jeune fille et l'image souriante de la noble dame.

« C'est ma foi vrai, s'écria-t-il, au grand étonnement des deux amis qui soudain s'interrompirent. Mademoiselle, cette ressemblance, fortuite n'a rien qui puisse vous affliger ; vos traits, plus délicats et plus jeunes, naturellement, rappellent, à bien des égards, ceux d'une noble et charmante dame de notre maison, qui brilla à Marly et à Versailles.

Mais, par une contradiction inexplicable, mademoiselle Moyrier ne semblait nullement ravie de cette flatteuse ressemblance. Un regard d'angoisse étrange avait passé dans ses yeux, ses petites mains, subitement arrêtées, étaient retombées défaillantes sur les touches du clavier, et quelques gouttelettes brillantes perlaient sur son front pâle. Violette, elle aussi, avait tressailli, rougi ; mais, de sa voix enfantine et joyeuse, elle s'écria promptement :

« En vérité, messieurs, ce n'est pas galant de venir ainsi nous faire peur, au milieu de la plus belle strophe de ma *Rose des Alpes*... Vous voulez me faire manquer mon refrain, c'est ce qui me désespère... Allez donc chanter une tyrolienne avec un battement de cœur ! Supposez-vous, Monsieur de Valléon, que ma chère et aimable Louise soit une personne déguisée ? En ce cas, je vous assure qu'il n'y aurait, dans notre erreur, rien qui puisse me surprendre ; car, pour peu que je sache, par les vertus et les grâces, par l'intelligence et le cœur, ma bonne et constante amie pourrait être reine, en

vérité !

Ce disant, Violette sourit d'un air triomphant, se pencha et jeta ses bras autour du cou de Louise, dont les joues pâles redevinrent, en un instant, toutes roses sous ses baisers. Le jeune homme et le vieillard, alors ne pensèrent plus qu'à lui sourire, à l'admirer ; ils s'éloignèrent du portrait et allèrent reprendre leurs places au coin du feu ; et lui promettant, pour le dédommager, de l'applaudir doublement, se refrain de se romancer.

La soirée s'acheva paisiblement, presque joyeusement, au milieu de distractions tranquilles et d'intimes causeries. Quand M. de Valléon eut pris congé de la famille, quand le vieux marquis eut embrassé Violette sur le front, et baisant les maies de Louise, leur eut souhaité le bonsoir, mademoiselle de Clessy congédia vivement Yvonne, qui venait d'entrer.

ETIENNE MARCEL.

(La suite au prochain numéro.)

Effets d'une première pipe. — Une histoire fait le tour des journaux chinois et indiens. La voici : Le jeune empereur de Chine, curieux de connaître par lui-même les effets de l'opium, en a fumé une pipe et il a beaucoup souffert. La reine-mère a ordonné des recherches. On a découvert qu'un des premiers eunuques avait fourni de l'opium à l'Empereur. On a fait décapiter cet homme pour servir d'exemple au reste des officiers de la couronne, on a envoyé dans tout l'empire une proclamation contre la consommation de l'opium.